



Le 20/02/2025



Compte-Rendu Rencontres Théobaldiennes du 8 février 2025 Quartier des Sablons

Élus :

- Christian Plumard, Maire de Saint-Thibault-des-Vignes

Élus Référents :

- Mme Lefort, première maire adjointe
- M. Ibrahim Camara, conseiller délégué relations habitants
- M. Pierre Alix, conseiller délégué aux nouvelles technologies

Référents habitants :

- M. Jean-Claude Hemond
- M. Sébastien Pierrot

Cette rencontre s'est déroulée en 3 temps :

- Un cheminement avec les habitants au sein du quartier ;
- Un moment d'échanges sur les sujets du quartier au retour du cheminement ;
- Un temps réservé aux informations générales sur la commune.

POINTS ABORDES et DEMANDES LORS DU CHEMINEMENT :

ENVIRONNEMENT

Demandes formulées :

- Villa des Frères Lumière : présence de nids de chenilles processionnaires, action à prévoir avant éclosion.
- Enlever l'herbe de la Pampa, dangereuse et invasive, rue de l'École et rue de la Gondoire.
- Rue du Collège (côté pair) : replanter une haie (autre variété) après l'arrachage de la précédente.
- Chemin derrière la rue du collège très peu entretenus, jardins envahis
- Allée Paul Cézanne : enlever la haie morte et la remplacer.
- Place Claude Monet : ajouter une poubelle devant Coccinelle.
- Haies le long de la clôture de la cour de P. Villette : taillées uniquement dans une maison et non sur toute la longueur.
- Nettoyage des chapiteaux de l'école P. Villette.
- Villa et Allée des Frères Lumière : désépaissir les haies plus souvent et plus en profondeur.

- Villa Botticelli : prévoir élagage des arbres et ramassage des feuilles plus fréquent, remplacer le panneau de nom de rue.
- Dalles de l'allée du château qui s'affaissent : compétence de Marne et Gondoire, la mairie a plusieurs fois fait des demandes.
- Lampadaires à remplacer par des LED dans plusieurs secteurs :
 - Villa Botticelli
 - Villa Titien
 - Passage Abbé de l'Épée
 - Allée des Frères Lumière n°14
- Hors quartier : dépôts sauvages à retirer derrière Acrelec.

SÉCURITÉ :

Demandes formulées :

- Passage Michel Ange : deux angles morts, circulation rapide et à contresens, mise à jour des plans de circulation et arrêtés auprès de la préfecture.
- Enlever une barre de fer dangereuse devant les nouveaux immeubles avenue Saint-Germain-des-Noyers (demande réitérée).
- Rue du Collège (côté impair) : gros problème sur les trottoirs, dalle à refaire pour éviter les accidents.
- Carrefour rue des sablons et rue de l'étang très dangereux : prévoir un miroir
- Carrefour rue de la Gondoire et rue des sablons très dangereux : prévoir un miroir
- Sorties d'écoles : les parents stationnent anarchiquement aux abords de l'école P. Villette pour déposer et récupérer leurs enfants : le parking du gymnase est disponible. Il y aura une campagne de prévention puis de verbalisation opérée par les ASVP.
 - Idem allée Gutenberg pour l'école M. Curie : vitesse excessive et stationnement anarchique

VOIRIE :

Demandes formulées :

- Villa Botticelli : reboucher un trou dans la chaussée à l'intersection avec la rue de l'École.
- Marquage du Stop à refaire à l'intersection du passage Louis Braille et de la rue de l'École.
- Passage piéton vers le collège : demande d'entretien plus fréquent.
- Prévoir un démoussage des trottoirs devant P. Villette.
- Panneaux de nom de rue à changer
- Hors quartier : cheminement piéton vers la ferme à étudier, compétence de Marne et Gondoire

STATIONNEMENT :

Demandes formulées :

- En haut de la rue de l'École : prévoir des emplacements de parking et un chemin devant le passage piéton.
- Place Claude Monet : étudier le remplacement de barres vélos par une place de parking devant les commerces.

- Rue de Torcy : forte congestion malgré la création de places de stationnement.
- Place Claude Monet : problème de circulation et de stationnement, notamment au niveau de Champ Pillard (voitures en stationnement sauvage, y compris une voiture ventouse).

INFORMATIONS GENERALES

En complément de ces échanges le Maire communique les informations suivantes :

Entretien des quartiers par les services techniques

La commune est divisée en 4 zones :

- Lagny Clayes + Joncs Gouvernes
- Gros Buisson
- Sablons + Érable
- Saint-Germain

Mise en place d'un planning hebdomadaire par quartier, avec des interventions d'entretien planifiées par quartier.

Les demandes spécifiques seront intégrées et programmées dans le planning.

Les cas urgents resteront traités hors planning

Maison médicale

Une maison médicale existe déjà dans le bourg, une seconde sera créée Avenue St Germain des Noyers

Composée de 4 cabinets :

- 3 cabinets de médecins généralistes
- 1 cabinet d'infirmières
- Possible vacation de spécialistes

Ouverture prévue fin 2025 - début 2026.

La Seine-et-Marne est le département le plus touché par la désertification médicale en Île-de-France.

Les médecins paieront un loyer à la commune.

Éclairage public

40 candélabres restent à remplacer par des LED sur le quartier des Sablons. Eiffage s'occupe du remplacement, prévu cette année.

Réduction progressive de l'intensité lumineuse la nuit, notamment entre 1h et 4h du matin. Des tests sont possibles en journée.

Gestion des arbres

Recensement des arbres en cours, notamment sur l'allée du Château.

Objectif : éclaircir les arbres en mauvaise santé pour favoriser la croissance des autres. Suppression des arbres malades ou dangereux si nécessaire

Sécurité & Police pluricommunale

Projet de police pluricommunale en collaboration avec Marne et Gondoire et la Police Municipale de Bussy St Georges.

Convention en cours de rédaction pour définir les horaires d'intervention (à partir de 17h30-18h et les week-ends) et le nombre d'agents affectés sur la commune.

La brigade rurale de Marne & Gondoire est composée de 2 ASVP et est chargée de la surveillance des chemins ruraux (ex : chemin de l'étang de la Loy, allée du Château).

Participation citoyenne avec la Police nationale :

Mme Gendron fait un appel à candidature pour rejoindre le dispositif de participation citoyenne : réunions mensuelles organisées avec un référent police nationale pour partager les zones les informations et les actions mises en place sur le territoire avec les référents.

Peu d'engagement des Théobaldiens actuellement.

Vidéo protection :

13 caméras sont déjà en place aux entrées et sorties de la ville. 30 caméras supplémentaires sont prévues en 2025-2026.

Lutte contre les dépôts sauvages

Mise en place de pièges photographiques (en partenariat avec Marne & Gondoire) pour repérer les auteurs de dépôts sauvages.

Sanctions financières votées en Conseil Municipal :

Amendes jusqu'à 3 000€, selon la nocivité et le volume des déchets. Les recettes des amendes sont directement reversées à la commune.

3 pièges seront installés et mobiles sur Saint-Thibault-des-Vignes.

A l'heure actuelle, ce sont les services techniques qui les ramassent ces déchets, mais ils ne sont pas censés intervenir, les habitants doivent prendre rendez vous avec le SIETREM pour l'enlèvement.

Gestion des biodéchets

Loi de janvier 2019 : obligation pour les communes de mettre en place des espaces de compostage partagé.

Gestion assurée par le SIETREM (collecte et entretien). Principal défi : trouver des emplacements adéquats. Pas plus de 250m des habitations, sinon risque de non-utilisation.